

Note Méthodologique : Exigences environnementales des bailleurs de fonds

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Les exigences des bailleurs structurent la conception, l'instruction et le suivi des projets financés.
- Elles visent l'identification des impacts, l'évitement/réduction des risques, la transparence et la redevabilité.
- Elles exigent des preuves tangibles, des processus documentés et un pilotage continu sur tout le cycle de vie.
- Finalité: aider HSE et directions de projet à aligner référentiels bailleurs, droit national et pratiques internes pour sécuriser les financements et l'exécution.

Point clé : Prioriser l'évitement (hiérarchie d'atténuation), appliquer la proportionnalité des efforts, assurer traçabilité et vérification indépendante.

Objectifs de la mission

- Prévenir les impacts significatifs et maîtriser les risques.
 - Assurer la conformité aux cadres internationaux et nationaux, avec intégration précoce dans la conception.
 - Documenter avec traçabilité complète; responsabilités claires et ressources dédiées.
 - Déployer des indicateurs de résultat et de moyens; organiser vérifications indépendantes et audits réguliers.
 - Garantir la transparence et une gestion structurée des griefs.
-

Périmètre / livrables attendus

- Note de cadrage, catégorisation des risques, périmètre de conformité (autorisations, normes applicables).
 - Registre d'exigences/engagements et matrice de conformité.
 - Plan d'études et études d'impact proportionnées (variantes, seuils, résumés non techniques).
 - Plan de gestion environnementale avec mesures, ressources, indicateurs; intégration aux marchés.
 - Plan de concertation et mécanisme de gestion des plaintes opérationnel.
 - Plan de suivi environnemental, tableaux de bord et rapports périodiques.
 - Preuves de consultation et de vérification indépendante (audits, visites); archivage des preuves ≥ 5 ans.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et matérialité

- Collecte documentaire, entretiens métiers, cadrage des enjeux matériels et des normes applicables.
- Note de cadrage validée en gouvernance; prévoir consultation ≥ 30 jours si contexte le justifie.
- Alignement sponsors/Maîtrise d’Ouvrage/HSE sur le référentiel de décision.

Étape 2 – Études et analyses d’impact

- Méthodes d’échantillonnage, protocoles d’inventaire, analyse des variantes et impacts résiduels.
- Matrice de criticité à 5 niveaux; qualité des données de base vérifiée; relecture interne avant soumission.
- Revue scientifique indépendante lorsque le risque est élevé.

Étape 3 – Plan de gestion et mesures d’atténuation

- Traduction des engagements en mesures opérationnelles chiffrées et planifiées.
- Définition responsabilités, ressources, indicateurs; intégration aux plans QSE/achats.
- Revues d’avancement trimestrielles avec PV et actions correctives tracées.

Étape 4 – Concertation et mécanisme de gestion des plaintes

- Cartographie des acteurs, stratégie d’engagement, supports accessibles.
- Registre de plaintes avec délais cibles: AR sous 15 jours ouvrés; réponse sous 45 jours.
- Accessibilité linguistique/culturelle et protection des données garanties.

Étape 5 – Suivi, reporting et vérification

- Indicateurs pertinents, tableaux de bord, inspections régulières et consolidation des preuves.
- Reporting: mensuel en phase travaux; trimestriel en exploitation.
- Traçabilité et archivage sécurisé des preuves ≥ 5 ans; préparation aux audits.

Étape 6 – Amélioration continue et clôture

- Revue de retour d’expérience; mise à jour de la cartographie des risques.
- Revue de direction annuelle; diffusion des leçons apprises dans les procédures internes.
- Clôture après atteinte vérifiable des engagements de compensation/restauration sur plusieurs saisons (≥ 2 cycles).

Planning / durée / jalons

Phase / Activité	Échéance / Fréquence	Jalon / Attendu
Cadrage & catégorisation initiale	≤ 30 jours (recommandé)	Note de cadrage validée; périmètre de conformité défini
Consultation publique	Fenêtre ≥ 30 jours	Compte-rendu et preuves de concertation
Revue d’avancement	Trimestrielles	PV, plan d’actions correctives mis à jour
Reporting opérationnel	Mensuel (travaux) / Trimestriel (exploitation)	Tableaux de bord et indicateurs consolidés

Revue de direction	Semestrielle	Décisions de gouvernance et priorisation
Audit/vérification indépendante	Annuelle	Rapport d'audit et plan d'actions

Rôles & responsabilités

Client (Maîtrise d’Ouvrage / HSE)

- Fournit la documentation et les données de base; valide le cadrage et la catégorisation.
- Porte la concertation et le mécanisme de plaintes; met en œuvre les mesures décidées.
- Alloue ressources, assigne responsabilités; intègre les exigences dans marchés/achats.
- Assure reporting aux bailleurs; tient registres et archives des preuves (≥ 5 ans).

Consultant

- Cadre la matérialité et le périmètre de conformité; propose les méthodes d’étude.
- Structure et relit les études; définit indicateurs et tableaux de bord; prépare aux audits.
- Établit matrice de conformité et plan d’actions; appuie la vérification indépendante.
- Renforce les capacités (formation) et conseille l’articulation droit national/standards bailleurs.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Documentation existante: autorisations locales, normes applicables, études préalables.
- Données de base fiables et sources vérifiables; protocoles d’inventaire.
- Cartographie des parties prenantes et plan de concertation préliminaire.
- Registre des engagements/exigences et catégorisation des risques.
- Ressources et responsabilités définies; procédures QSE/achats pour l’intégration des mesures.
- Gabarits de rapports, matrice de criticité (5 niveaux), mécanisme de gestion des plaintes.
- Dispositif d’archivage et de traçabilité des preuves pour ≥ 5 ans.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Note de cadrage validée en gouvernance; circuits de décision tracés entre MOA, entreprises, exploitants et HSE.
- Vérification interne avant soumission; relecture scientifique indépendante si risque élevé.
- Revues de direction semestrielles; revues d’avancement trimestrielles avec PV et actions correctives.
- Reporting périodique consolidé; cohérence entre registre d’engagements, plan d’actions et rapports.
- Audits indépendants annuels et visites de site; jalons de conformité liés aux décaissements.
- Traçabilité et archivage des preuves ≥ 5 ans; matrices de conformité tenues à jour.
- Gestion des risques fondée sur la hiérarchie d’atténuation et la proportionnalité; escalade des cas sensibles.

